

Diplôme d'Etat d'Infirmier anesthésiste

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

L'infirmier anesthésiste diplômé d'État (DE) exerce sa profession dans tous les sites requérant l'anesthésie des patients : bloc opératoire, radiologie interventionnelles, salle de surveillance post-interventionnelle, service d'aide médicale d'urgence. Il participe, au sein d'équipes pluridisciplinaires à la prise en charge de la douleur.

Code de la Santé publique, partie IV, livre 3, titre 1er, article R. 4311-11 :

L'infirmier anesthésiste diplômé d'État est le seul habilité, à condition qu'un médecin anesthésiste-réanimateur puisse intervenir à tout moment, et après qu'un médecin anesthésiste-réanimateur ait examiné le patient et établi le protocole, à appliquer les techniques suivantes :

En salle de surveillance postinterventionnelle, il assure les actes relevant des techniques d'anesthésie citées aux 1, 2, 3 et est habilité à la prise en charge de la douleur postopératoire relevant des mêmes techniques. Les transports sanitaires mentionnés à l'article R. 4311-10 sont réalisés en priorité par l'infirmier anesthésiste diplômé d'État. Il est le seul habilité à réaliser le transport de patients stables, ventilés, intubés et/ou sédatisés dans le cadre de transports interhospitaliers.

Le Département Universitaire en Sciences Infirmières – DUSIR a pour vocation d'étendre sa mission de formation en santé à l'ensemble du cursus LMD en sciences infirmières. Il est le fruit du partenariat mis en place entre l'Université de Paris et l'école des infirmiers anesthésiste de l'APHP, sise 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014 Paris.

Au terme de cette formation en soins infirmiers spécialisés, les étudiants obtiennent :

Ils peuvent ensuite poursuivre leur cursus universitaire vers un doctorat s'ils le souhaitent.

Lire partout infirmier-infirmière

OBJECTIFS

Former un infirmier spécialisé responsable et particulièrement compétent dans le domaine des soins en anesthésie. Il doit être en fin de formation un praticien autonome et réflexif novice.

COMPÉTENCES VISÉES

Programme

ORGANISATION

S'appuyer sur le socio-constructivisme afin de mettre en œuvre le Comprendre, agir, transférer

3290 heures sur 24 mois

Détails de la formation Cette formation professionnelle se déroule en deux ans en alternance et aboutit à l'obtention de 120 ECTS.

La formation est organisée en une alternance d'enseignements théoriques et de stages. L'université en partenariat avec l'école des IADE de l'APHP assure la coordination des enseignements.

Répartition des 120 ECTS selon l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié

Enseignement théorique : 60 ECTS 7 unités d'enseignement toutes contributives

Enseignement clinique : 60 ECTS

https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-07/ste_20120007_0001_p000.pdf

STAGES

- Obligatoire
- 2030 heures - plusieurs stages à disciplines obligatoires

TUTORAT

Concept important dans l'accompagnement des étudiants.

Proposition de formation au tutorat dans notre catalogue de formations continues.

Admission

DE Infirmier ; Sage-femme

PRÉ-REQUIS

Les savoirs en liens avec l'exercice de la profession d'IDE ; la rigueur ; l'engagement

Et après

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

INSERTION PROFESSIONNELLE

100 % d'employabilité post formation

Contacts

RESPONSABLE(S)

Directeur(trice)

Houzé Christophe
christophe.houze@aphp.fr

Keita-Meyer Hawa
hawa.keita@aphp.fr

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Contact(s) Formation Initiale

Guillemet Gregory
ecole.iade.dfc@aphp.fr
Tel. 01 40 27 40 10
8, rue Maria Helena Vieira da Silva
Paris

En bref

Composante(s) de la formation

Faculté de médecine

Niveau d'études visé

BAC +5

Durée

2 ans

ECTS

120 crédits

Public(s) cible(s)

- Demandeur d'emploi
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale
- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation